

Réf: Dossier N° : 003369

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE PIERRES DE DECORATION ET D'ORNEMENT » en abrégé

Siège social: Abidjan COCODY 2PLATEAUX VALLON lot 2433 ilot 2425 25 bp 1952 Abidjan 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 30 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « SOCIETE AFRICAINE DE PIERRES DE DECORATION ET D'ORNEMENT » en abrégé «SAPIDOR ».

Objet

- Exploitation de carrières de graviers et gravillons roulés, de galets de rivière et de pierres d'ornement et de décoration ; - Importation et exportation de gravier et gravillons roulés, de galets de rivière et de pierres d'ornement et de décoration

- Exploitation de carrières de sable

Il peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de tous biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan COCODY 2PLATEAUX VALLON lot 2433 ilot 2425 25 bp 1952 Abidjan 25

GÉRANT: MONCKEH RENE-FRANCOIS

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01899 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

